

Le pouvoir d'achat du salaire minimum, indicateur socio-économique et alimentaire

Joseph LAURE *

Diverses recherches sur l'évolution des prix de détail à la consommation et la participation à la mise en place de politiques en vue de la sécurité alimentaire nous ont amené à utiliser le pouvoir d'achat du salaire minimum (SM) comme indicateur. Dans cet article, nous n'exposerons pas l'ensemble de la méthodologie et des résultats, détaillés dans les travaux originaux cités en bibliographie. L'utilisation du salaire minimum comme indicateur est applicable aux populations qui vivent de salaires proches de celui-ci et qui achètent l'essentiel de leur nourriture. Cet usage n'est pas pertinent pour les groupes qui ne possèdent pratiquement pas de revenus monétaires et/ou vivent de leurs productions agricoles. Ce dernier cas concerne beaucoup de paysans dans de nombreux pays du monde, en particulier en Afrique et en Amérique dite latine.

La proportion de la population qui dispose de revenus monétaires proches des salaires minimums est rarement connue avec précision. Il en est de même de la relation chiffrée entre salaires minimums et salaires réellement payés. Quand une estimation existe, l'on constate qu'au cours du temps, salaires minimums et salaires réels ou moyens évoluent en général parallèlement. Par exemple, à San Salvador (Salvador), *L'analyse des données de l'enquête sur les ménages démontre qu'il existe une proportion élevée de personnes ayant un emploi qui gagnent des salaires égaux ou très proches des salaires minimums en vigueur* — T.D.A. — (OIT-PNUD, 1988, p. 77). Il en est de même au Nicaragua en ce qui concerne les salaires moyens (LAURE, 1991).

Choisir le salaire minimum comme indicateur socio-économique et alimentaire permet d'utiliser les séries statistiques concernant les

* Nutritionniste-économiste du département « Société, urbanisation, développement », U. R. « Maîtrise de la sécurité alimentaire (MSA) » et de la sous-commission scientifique d'« Économie politique » ; actuellement, responsable ORSTOM de l'accord de coopération scientifique avec l'INCAP (Instituto de nutrición de Centro América y Panamá), A.P. 1188, Guatemala, Amérique centrale.

montants des salaires minimums, les prix de détail et les indices de prix qui sont publiés dans la plupart des pays.

L'emploi des prix moyens annuels permet d'éliminer les variations saisonnières. Comme, d'autre part, les relevés de prix sont presque toujours effectués sur divers marchés et lieux de vente, les variations locales sont également estompées. Enfin, si la fiabilité d'un prix particulier peut parfois être mise en doute, il n'en est pas de même des tendances observées par des relevés systématiques et répétés.

RELATION ENTRE INDICES DES PRIX ET INDICES DES SALAIRES MINIMUMS

Dans presque tous les pays sont publiés les indices des prix de détail à la consommation (IPC). Le plus souvent, existent l'IPC général (IPCG) concernant un certain nombre de biens et services — dont le nombre et la pondération dans la constitution de l'indice varient selon la nation ou la région, ainsi qu'au cours du temps — et des indices par groupe de biens et services, dont l'IPC alimentaire (IPCA) qui concerne les aliments et boissons.

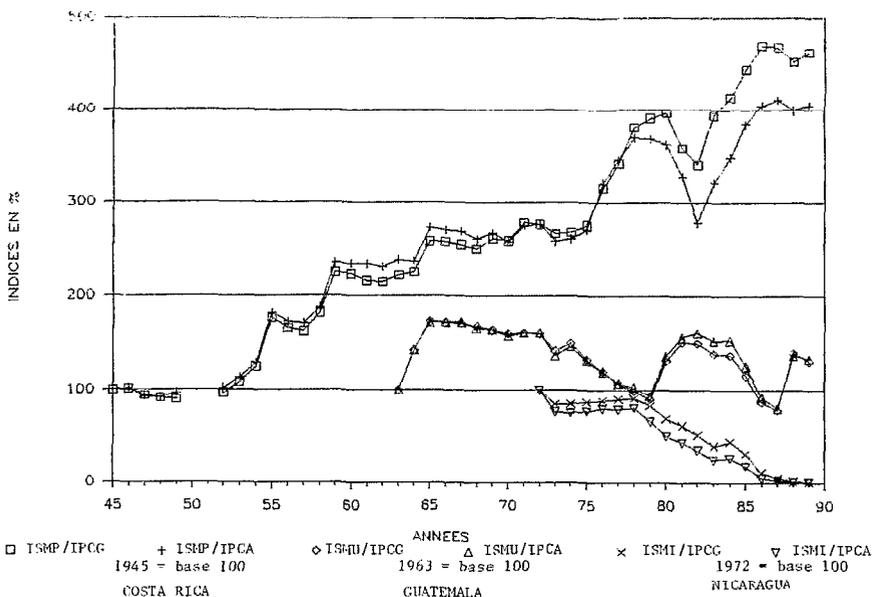


FIG. 1. — Pouvoir d'achat général et alimentaire des salaires minimums au Costa Rica, Guatemala et Nicaragua.

Le rapport entre l'indice des salaires minimums et l'indice des prix, général puis alimentaire, donne une représentation des *tendances* du pouvoir d'achat, tant général qu'alimentaire, du salaire minimum.

La figure 1 illustre le cas de trois pays centraméricains (LAURE, 1990, 1991). Dans la ville de Guatemala, entre 1965 (première année complète avec un salaire minimum officiel) et janvier 1989, le pouvoir d'achat général du salaire minimum urbain (salaire minimum du commerce pris comme référence, car c'est celui pour lequel la série statistique est la plus longue) a baissé de 24,3 %. Quant au pouvoir d'achat alimentaire, pendant la même période, il a baissé de 22,1 %.

En revanche, à San José de Costa Rica, entre 1945 et juin 1989, le pouvoir d'achat général du salaire minimum de protection — qui est le salaire minimum national le plus bas sur tout le territoire de la République — a été multiplié par 4,6 (+ 363 %) et le pouvoir d'achat alimentaire du même salaire minimum de protection a plus que quadruplé (+ 305 %).

Enfin, à Managua, au Nicaragua, entre 1972 et mars 1989, le salaire minimum industriel a perdu plus de 99 % de son pouvoir d'achat général et plus de 99 % de son pouvoir d'achat alimentaire. Mais la perte du pouvoir d'achat alimentaire a été fortement atténuée grâce à la vente d'aliments subventionnés et à la possibilité d'obtenir une certaine quantité d'aliments de base contre un faible pourcentage du salaire minimum.

ÉVOLUTION RELATIVE DES SALAIRES MINIMUMS AGRICOLE (SMA) ET URBAIN (SMU) OU INDUSTRIEL (SMI)

D'autres informations peuvent être tirées des salaires minimums. Par exemple, le rapport SMA/SMU (ou SMA/SMI) est un indicateur de la politique salariale et des choix concernant la ville et la campagne ou, autrement dit, des différences entre des modèles de développement. L'exemple de deux pays centraméricains (fig. 2) illustre cette idée (LAURE, 1990).

Ce rapport est toujours supérieur ou égal à 1 au Costa Rica entre 1949 et 1990, avec une tendance progressive à égaler l'unité, ce qui a lieu les dernières années de la période étudiée. Dans ce pays, les salaires minimums agricoles (moyenne entre salaires minimums des cultures du café et des bananes) des ouvriers agricoles ont, avant 1989, toujours été plus élevés que les salaires minimums industriels (moyenne entre salaires minimums des industries laitière et textile). En revanche, au Guatemala, ce rapport a toujours été en faveur du

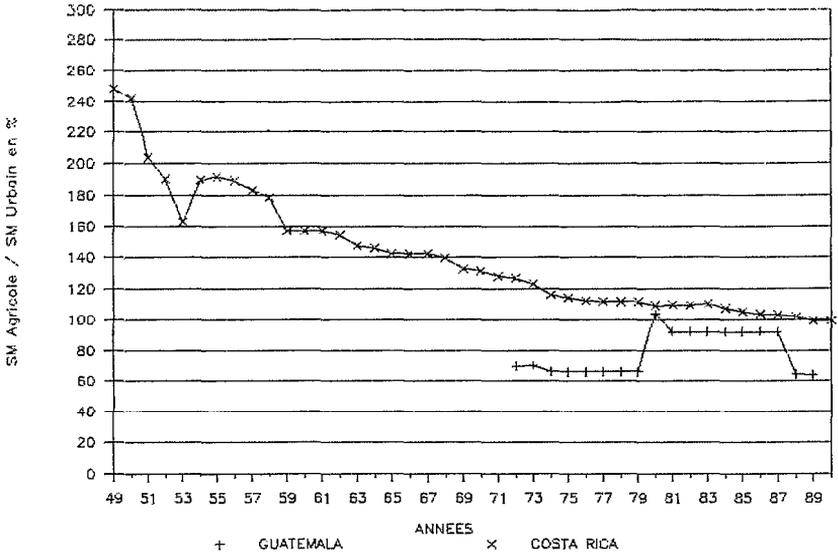


FIG. 2. — Relation entre salaire minimum agricole et salaire minimum urbain au Guatemala et au Costa Rica.

salaire minimum urbain entre 1972 et 1989, à l'exception de l'année 1980.

Or, le Costa Rica ne connaît pas l'exode rural « anarchique » vers les villes, comme la plupart des pays des Amériques, et le taux de chômage rural y est, au cours des dernières décennies, très souvent inférieur à celui du chômage urbain ; c'est l'inverse au Guatemala.

Évidemment, le fait que les salaires minimums agricoles soient relativement décents au Costa Rica et misérables au Guatemala n'explique pas, à lui tout seul, le phénomène d'exode rural très différent dans les deux pays. Il faut aussi tenir compte d'autres facteurs parmi lesquels : au Guatemala, l'absence de réforme agraire, la guerre civile, les longues périodes de dictatures militaires et de violence, qui contrastent avec un mouvement de réforme agraire, avec la suppression de l'armée en 1948 et avec une tradition démocratique de négociation au Costa Rica. Il n'en reste pas moins que l'indicateur analysé précédemment reflète fidèlement la situation respective de ces deux pays.

UTILISATION DES PRIX EN TEMPS DE TRAVAIL

L'expression des prix en temps de travail, payé au salaire minimum, nécessaire pour acheter les aliments, les calories ou les nutriments,

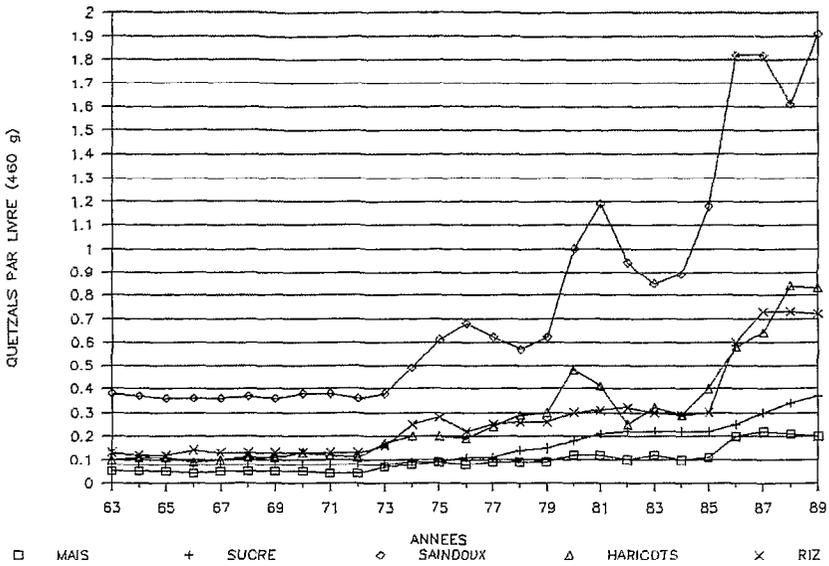


FIG. 3. — Prix à Guatemala en quetzals courants.

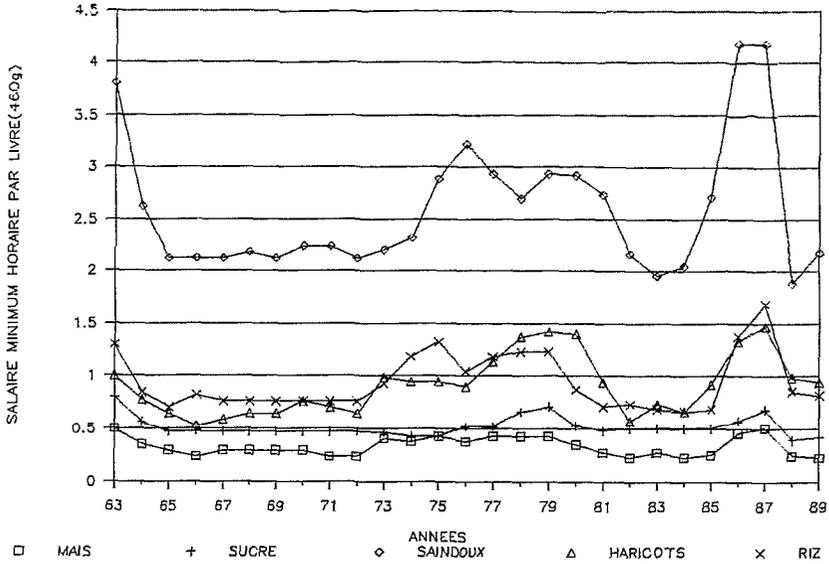


FIG. 4. — Prix à Guatemala en salaires minimums urbains horaires.

permet d'éliminer la monnaie. Cette dernière, qu'elle soit nationale ou en devise de référence, n'est pas une bonne unité de mesure à cause de son instabilité, comme l'illustrent les figures 3 et 4 concernant les prix de détail de quelques aliments de base de la capitale du Guatemala, qui n'a pourtant connu que des taux d'inflation annuels n'excédant pas 2 chiffres, ce qui reste faible pour la région.

La figure 3 concerne l'évolution des prix en monnaie courante (ici quetzals). La figure 4, l'évolution des prix en heures de travail rémunéré au salaire minimum urbain nécessaires pour acquérir la même quantité d'aliment. La variation des prix est très différente selon que l'on se réfère à l'une ou à l'autre représentation. Comme signalé antérieurement, l'utilisation du temps de travail comme unité de mesure permet d'éliminer la monnaie. En effet, un prix en temps de travail est un rapport entre un prix en monnaie courante et un salaire exprimé dans la même monnaie courante. Ainsi, des comparaisons dans le temps et l'espace sont rendues plus faciles et plus fiables : la figure 4 en est un exemple. Quand le salaire minimum n'existe pas, il est toujours possible de lui substituer le salaire d'un manœuvre ou d'un travailleur journalier dans la ville ou la zone étudiée.

Nous avons utilisé cette méthode pour l'étude comparative des prix relatifs des aliments dont peuvent disposer les consommateurs sur les marchés urbains de détail. Afin de pouvoir faire des comparaisons du point de vue nutritionnel, nous avons calculé les coûts de l'énergie (1 000 kilocalories ou 4 185,5 kilojoules) et des protéines (100 grammes de protéines) en utilisant une table de composition des aliments pour les conversions. Le choix des quantités de 1 000 kilocalories et de 100 grammes de protéines est arbitraire, mais commode pour les comparaisons. Il est, par ailleurs, très facile de passer de ces quantités aux besoins nutritionnels d'une population précise qui varient selon le groupe de personnes envisagé.

QUELQUES EXEMPLES DE COÛTS DES CALORIES ET PROTÉINES

Des exemples du Maroc et de la Bolivie illustrent cette méthode. C'est ainsi qu'il fut possible de montrer qu'à Rabat-Salé au Maroc (COUSSEMENT *et al.*, 1980), entre 1972 et 1976, les prix en temps de travail (SMIG) des aliments les moins chers du point de vue calorique et/ou protéique, avaient, le plus souvent, augmenté pour les produits locaux, alors qu'ils avaient diminué pour les denrées à base d'importation. La dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger s'est donc accrue.

D'autres constatations ont également été faites à La Paz (Bolivie), entre 1975 et décembre 1984 (LAURE, 1985, 1986) :

— les aliments apportant des calories très bon marché, tout comme les légumineuses et les tubercules ou bananes, aux apports caloriques bon marché, disparaissent progressivement ;

— les calories bon marché sont de plus en plus souvent apportées par des céréales nationales ou importées et par des produits agro-industriels uniquement énergétiques (sucre, saindoux, huile) ;

— la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger est aggravée par la subvention à la farine de blé importée destinée aux pâtes et au pain qui favorise leur consommation au détriment des produits nationaux ;

— la première production des Hauts-plateaux (pomme de terre, fraîche ou sous forme de chuño — pomme de terre lyophilisée artisanalement — ne fait plus partie des aliments énergétiques abordables. À la fin des deux périodes (1983 et décembre 1984), leurs calories sont chères ou très chères ;

— enfin, il faut retenir la place essentielle jouée par quelques légumineuses et céréales nationales comme sources de protéines très bon marché ou bon marché, ainsi que la diminution progressive, de 1975 à décembre 1984, du nombre de celles-ci avec même la disparition, en fin de période, de toute source de protéines très bon marché. En aucun moment de la période étudiée, il n'existe de source de protéines d'origine animale bon marché, ni très bon marché.

PRIX DES CALORIES LES MOINS CHÈRES

Un indicateur de l'évolution de la situation alimentaire des salariés (et de leurs familles), ayant des rémunérations proches du salaire minimum, est le prix en temps de travail des calories des aliments de base ou des denrées qui offrent l'énergie la meilleur marché.

Les figures 5 et 6 illustrent quelques exemples :

— France (FOURASTIÉ, BAZIL, 1984, p. 252 ; RANDOIN, 1976). Le salaire de référence utilisé par FOURASTIÉ et BAZIL est le salaire moyen d'un manœuvre, avant l'institution d'un salaire minimum garanti ; par la suite, le SMIG puis le SMIC, augmentés d'un certain taux correspondant au salaire indirect (prestations sociales) ;

— Kigali au Rwanda (LAURE, 1980) et Bujumbura au Burundi (LEMAIRE, 1980) ;

— Rabat-Salé au Maroc (COUSSEMENT *et al.*, 1980) et La Paz en Bolivie (LAURE, 1985, 1986) ;

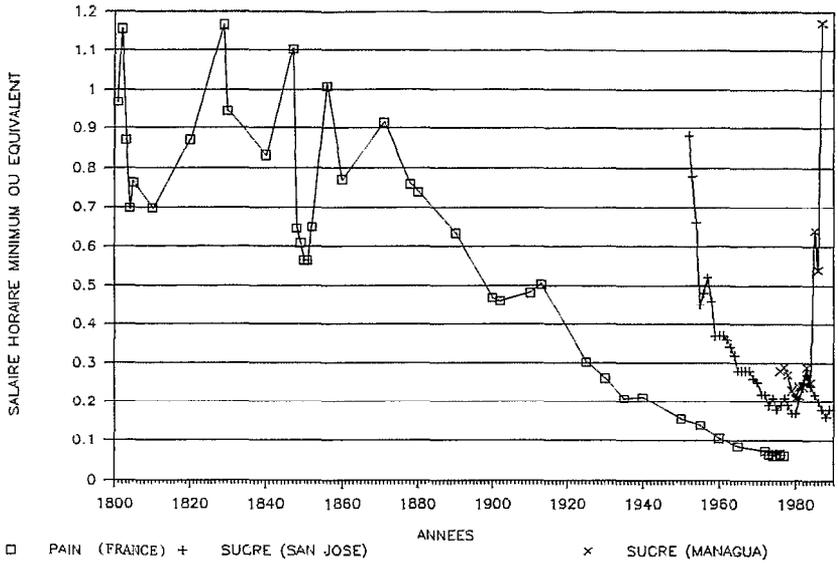


FIG. 5. — Comparaison des prix de 1000 kilocalories les moins chères en salaire minimum horaire (ou équivalent) en France, à San José (Costa Rica) et à Managua (Nicaragua).

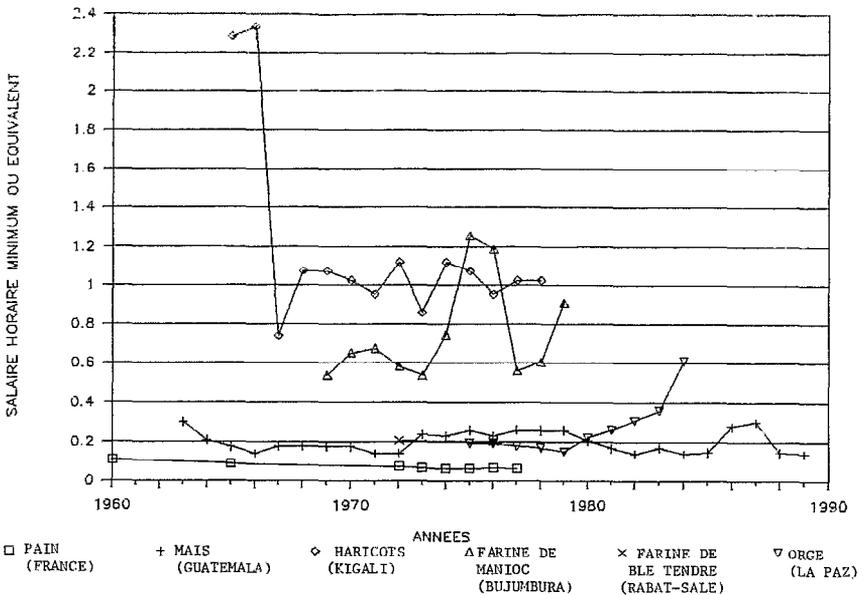


FIG. 6. — Comparaison des prix de 1000 kilocalories les moins chères en salaire minimum horaire en France, à Guatemala, Kigali, Bujumbura, Rabat-Sale et La Paz.

— ville de Guatemala, San José de Costa Rica et Managua au Nicaragua (même auteur, 1990, 1991).

En France, le prix, en salaire horaire, de 1 000 kilocalories de pain a oscillé à un niveau très élevé jusque vers 1870. Par la suite, il a baissé régulièrement, de plus de 0,9 heure en 1870 à moins de 0,1 heure après 1960.

Ce phénomène de baisse séculaire, régulière et très importante est la conséquence de l'augmentation :

- de la productivité dans l'agriculture,
- du niveau de vie général et
- des salaires minimums — en termes réels — en particulier.

Ce phénomène est très net à San José de Costa Rica, où le prix du sucre — l'un des aliments caloriques les meilleur marché pour lequel existe une longue série statistique de prix — a chuté de près de 0,9 h de travail, payé au salaire minimum le plus bas existant en 1952, à 0,4 h en 1959, pour arriver à moins de 0,2 h après 1986.

Au Costa Rica, l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires minimums est spectaculaire au cours des quatre dernières décennies, soit après la fin de la guerre civile qui se termina par la suppression de l'armée et des dépenses non productives que cette dernière entraîne. Cette coïncidence n'est probablement pas fortuite.

À Managua (Nicaragua), s'observe une évolution inverse préoccupante. Le prix de l'énergie du sucre est passé de moins de 0,3 h de travail payé au salaire minimum industriel dans les années 1976-1984 à plus de 1 h en 1987.

Le pouvoir d'achat calorique (d'aliments énergétiques les moins chers, disponibles sur le marché) du salaire minimum est assez proche à Kigali (Rwanda) et à Bujumbura (Burundi), capitales de deux pays parmi les plus pauvres de la planète. L'observation des figures 5 et 6 permet de remarquer que le prix de 1 000 kilocalories dans ces deux capitales est du même ordre de grandeur que celui de l'énergie du pain en France au cours du XIX^e siècle (de 0,5 à 1,2 h de travail).

D'autre part, le pouvoir d'achat calorique (d'aliments énergétiques les moins chers, disponibles sur le marché) du salaire minimum dans des villes éloignées et différentes, comme Rabat-Salé, La Paz ou Guatemala, est similaire pour une grande partie des périodes pour lesquelles nous disposons de données. Le prix moyen de 1 000 kilocalories des aliments énergétiques les meilleur marché dans ces villes, au cours des années antérieures à 1984, correspond au prix de l'énergie du pain en France, approximativement entre 1920 et 1950 (autour de 0,2 h de travail). Ainsi, l'indicateur utilisé permet de constater que le pouvoir d'achat des calories les meilleur marché

des habitants vivant de bas salaires est très semblable, au cours des années 1970 et des premières années 1980, dans des villes si différentes par ailleurs.

Certes, les séries statistiques très longues manquent la plupart du temps (cependant, les données de Bélize sur lesquelles nous travaillons actuellement concernent plus d'un siècle), mais il est tout de même curieux de constater que depuis 1960 le phénomène de baisse du prix réel des aliments énergétiques les meilleur marché ne s'observe dans aucun des pays ci-dessus mentionnés.

IMPACT PRATIQUE DE L'ÉTUDE DU POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES MINIMUMS

De telles études permettent d'analyser la situation générale et alimentaire de ceux qui vivent de bas salaires et de proposer un certain nombre de mesures propres à améliorer *rapidement* la situation des intéressés. Par exemple, l'INCAP (VALVERDE *et al.*, 1985) a montré que le triplement du salaire minimum des ouvriers agricoles de la culture du café en mars 1980 — unique moment dans l'histoire des salaires minimums du Guatemala pendant lequel le salaire minimum agricole dépassa le salaire minimum urbain (le SMA est passé de 1,04 à 3,20 quetzals par jour) — s'est rapidement répercuté sur l'état nutritionnel de la population : diminution significative du pourcentage d'enfants dénutris un an après l'instauration du nouveau salaire minimum agricole et ceci quels que soient les indicateurs de l'état nutritionnel utilisés.

Le document INCAP-ORSTOM sur le Costa Rica a récemment servi de base technique au gouvernement de ce pays pour rattraper la perte du pouvoir d'achat des salaires minimums due à l'inflation au cours des cinq dernières années.

APPEL À COLLABORATION

Nous ne donnerons pas de conclusion à ce texte, car nous souhaiterions pouvoir élargir le champ d'étude sur le pouvoir d'achat des salaires minimums, en particulier dans les pays du Tiers-Monde. Aussi serions-nous très heureux d'entrer en contact avec les personnes et les institutions disposées à nous communiquer les travaux déjà effectués sur ce thème ou prêtes à recueillir des séries statistiques les plus longues possible sur les salaires minimums agricoles et urbains (ou industriels), les indices des prix de détail à la consommation (IPC), tant général qu'alimentaire, et les relevés des prix des aliments de base, en vue d'une éventuelle collaboration. D'avance, nous les en remercions.

BIBLIOGRAPHIE

- AVENEL (G. d'), avant 1910. — *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général (1200-1800)*. 5 tomes déjà publiés en 1910. Paris.
- AVENEL (G. d'), 1910. — *Découvertes d'histoire sociale (1200-1910)*. Paris, Ernest Flammarion éd., Bibliothèque de Philosophie scientifique, 334 pp.
- COUSSEMENT (I.), LEMAIRE (B.) et LAURE (J.), 1980. — «Évolution des prix de détail des principaux aliments à Rabat-Salé (Maroc) entre 1972 et 1976». Paris, *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XVII, n° 1-2 : 67-83.
- FOURASTIÉ (J.) et BAZIL (B.), 1984. — *Pourquoi les prix baissent*. Hachette, collection *Phuriel*, Paris, 320 pp.
- LAURE (J.), 1978. — «Évolution des prix de détail des principaux aliments à Kigali (Rwanda) entre 1964 et 1978». Paris, *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XVII, n° 1-2 : 85-115.
- LAURE (J.), 1985. — *Evolución de salarios y precios de los alimentos en la ciudad de La Paz, Bolivia (1975-1984)*. INAN-ORSTOM/MSA, La Paz, 167 pp.
- LAURE (J.), 1986. — *Variation des salaires et des prix des aliments à La Paz, Bolivie (1975-1984)*. ORSTOM, collection *Études et thèses*, Paris, 158 pp.
- LAURE (J.), 1990. — *Guatemala : les salaires rattraperont-ils les prix? Analyse de l'évolution comparative des salaires minimums et des prix des principaux aliments et combustibles domestiques au cours des dernières décennies*. INCAP/PL-ORSTOM/MSA, Guatemala, 62 pp., photo. Également in ORSTOM, TDM 68, Paris, 62 p.
- LAURE (J.), 1990. — «Guatemala : ¿alcanzarán los salarios a los precios? Análisis comparativo sobre la evolución de los salarios mínimos y de los precios de los principales alimentos y combustibles domésticos (1955-1989)». *Colección Documentos técnicos del INCAP*, N° 18, Guatemala, 26 pp., foto.
- LAURE (J.), 1990. — *Un demi-siècle de politiques en faveur des bas salaires au Costa Rica : conséquences sur le pouvoir d'achat général et alimentaire*. INCAP/PL-ORSTOM/MSA, Guatemala, 73 pp. Également in ORSTOM, TDM 67, Paris, 73 p.
- LAURE (J.), 1990. — «Costa Rica : medio siglo de políticas a favor del incremento de salarios mínimos más bajos. Consecuencias sobre el poder de compra general y del alimentario». *Colección Documentos técnicos del INCAP*, N° 19, Guatemala, 32 pp., foto.
- LAURE (J.), 1991. — «Nicaragua : salaires minimums réduits à la portion congrue. Relation de la quasi-disparition des salaires minimums et de la fonte de leur pouvoir d'achat général et alimentaire». INCAP/PL-ORSTOM/MSA, Guatemala, 68 pp.
- LAURE (J.), 1991. — «Nicaragua : El colapso de los salarios mínimos. Un caso de hundimiento extremo de los salarios mínimos, con desplome de su poder de compra tanto general como alimentario». *Colección Documentos técnicos del INCAP*, N° 22, Guatemala, 28 p.
- LEMAIRE (B.), 1980. — *Évolution des prix de détail des principaux aliments à Bujumbura (Burundi) entre 1969 et 1979*. Bujumbura, ministère de la Santé Publique, 45 pp., multigr.

- OIT-PNUD, 1988. — Ingresos y salarios en San Salvador. Proyecto ELS/85/005. San Salvador, 75 pp.
- RANDOIN (L.) *et al.*, 1976. — Tables de composition des aliments. Institut scientifique d'hygiène alimentaire. Jacques Lanore éd., Paris, 119 pp.
- VALVERDE (V.), DELGADO (H.), FLORES (R.) and SIBRIAN (R.), 1985. — Minimum wage law and nutritional status in Guatemala. Final report. INCAP, Guatemala, 37 pp., 58 ref., 37 tables.